

de quelqu'un qui, je crois, a lutté plus qu'aucun autre homme de notre époque pour trouver les moyens de parer aux maux qui sévissent. Je cite d'un discours du très honorable J. Ramsay MacDonald, le premier ministre actuel de la Grande-Bretagne à l'ouverture de la campagne en faveur de la protection le 1er novembre 1923. Voici ce que disait alors M. MacDonald au sujet de la protection comme remède au chômage :

La protection n'est pas un remède c'est un moyen de détourner l'attention—une splendide façon de diriger dans un autre sens un grand mouvement. Sans la protection vous allez voir revenir, il va sans dire, la concussion, la corruption et le marchandage politique. Nous savons ce qui est arrivé à la Chambre sous le régime du *Safeguarding Industries Act*; jamais je ne connus autant de coulisiers. Et tout cela s'accomplira tandis que le pauvre ouvrier est ballotté ici et là, et aujourd'hui et alors une industrie est stimulée à l'aide d'un régime protecteur, et on proclamera que l'âge d'or est venu.

Sous le régime protection il existe une certaine distribution de l'industrie et de la population industrielle, une certaine tendance à élever les prix, à coordonner l'industrie et à créer des monopoles. Sous le régime du libre-échange vous avez aussi certaines tendances, et, pour tout dire je suis favorable au marché libre. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit présentement.

Supposons que nous ayons eu le régime protecteur, nous aurions encore nos chômeurs, notre accaparement des terres et notre disette en matière d'enseignement. Nous continuerions à avoir des riches accumulant des économies, et se souciant bien plus des écus que des âmes.

Dans l'univers il n'existe pas une nation dont l'industrie profite du régime protecteur, qui n'ait eu précisément ce problème d'un chômage normal. Jamais la protection n'a résolu ce problème et jamais elle ne parviendra à le résoudre.

Seulement, monsieur l'Orateur, nous allons attendre jusqu'à ce que mon honorable ami ait soumis les mesures que le discours du trône nous promet, et alors nous pourrions voir jusqu'où ces mesures rempliraient les promesses faites.

Avant de reprendre mon siège, je voudrais toucher à un autre point. Dans ses observations hier mon honorable ami a laissé entendre qu'il voulait tout en finir avant de partir pour la conférence impériale. J'ignore si mon honorable ami cherche quelque moyen de s'éviter d'assister à cette conférence. Je lui dirai que cela ne me surprendrait pas. Seulement je tiens à lui dire que, à mon avis, le population du pays juge qu'il est de son devoir de participer à la conférence impériale, ne serait-ce que pour la raison que, depuis les élections, il a déclaré que cette conférence aura une répercussion considérable sur le chômage. C'est là un sujet que, de notre côté, nous avons fait grandement valoir, devant le corps électoral, au cours de la campagne. En pour-

[Le très hon. Mackenzie King.]

suivant sa campagne, mon honorable ami a rarement parlé de la conférence impériale; il prenait soin d'éviter toute allusion à ce sujet. Il a essayé de rapetisser, de ridiculiser et de dénaturer l'effet des mesures prises par le gouvernement, lesquelles pouvaient avoir une grande portée sur ce qui était susceptible de se produire au moment de la conférence impériale. Du siège que j'occupe à cette heure à votre gauche, monsieur l'Orateur, mon honorable ami a déclaré au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, au début de l'année courante, que nul gouvernement n'a le droit d'aller à la conférence impériale sans avoir au préalable obtenu un mandat à cet effet du peuple Canadien. Un peu plus tard,—mais avec un peu moins d'énergie, c'est vrai,—après le dépôt du budget par l'honorable Charles Dunning, l'ex-ministre des Finances, mon honorable ami a répété—un peu moins catégoriquement, il est vrai—que le gouvernement devrait obtenir un mandat du peuple avant d'aller représenter le Canada à la conférence impériale. Telle était l'importance des questions en jeu; la portée qu'auraient pu avoir les principes énoncés dans ce budget sur les délibérations de la prochaine conférence impériale.

Je prierai mon honorable ami de nous dire, quand il prendra la parole, quel mandat il a reçu de la part du peuple Canadien en ce qui regarde la conférence impériale? Nous dira-t-il en quoi consiste ce mandat? Nous avons tout intérêt à le savoir; le pays est intéressé à connaître l'attitude que mon honorable ami adoptera à la prochaine conférence impériale. Le public désire savoir quelles sont les mesures qu'il préconisera là-bas et qui seront de nature à aider à la solution du problème du chômage au Canada. Nous avons exposé la situation très clairement aux yeux de la population du Canada qu'en tant qu'il s'agit de l'écoulement du blé de l'Ouest, cela dépendrait beaucoup du résultat des dernières élections étant donné la portée qu'elles auraient sur les importants principes que comportait le budget Dunning. Nous avons l'idée que si ces lignes de conduites étaient endossées, nous aurions été en mesure de faire valoir autour de la table du conseil, à Londres, l'attitude généreuse et amicale adoptée par le peuple canadien à l'égard de la Grande-Bretagne; à notre avis, une pareille attitude aurait signifié beaucoup lorsqu'il se serait agi de développer les échanges futures entre le Canada, la métropole et toutes les autres parties de l'empire britannique. Cependant, à toutes les observations que nous avons faites à cet égard mon honorable ami s'est toujours contenté de ramener toute l'affaire à son programme du "Canada